

BETHONVILLIERS INFOS

Mairie de BETHONVILLIERS

N°5 DECEMBRE 2011

bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr



L'EDITO DU MAIRE

Une nouvelle année arrive et c'est avec un peu de retard que je viens vous présenter mes meilleurs vœux à vous, gens de Béthonvilliers ainsi qu'à vos proches.

Vous trouverez, à l'intérieur de ce journal, une fiche sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), document indispensable dans le but d'envisager la venue de nouvelles constructions.

Je terminerai mon propos en adressant mes plus chaleureux remerciements aux personnes qui nous ont si gentiment aidés durant cet été pour entretenir, arroser, désherber le village en l'absence de notre employé communal.

Bien cordialement
Claude EPINETTE



Le Panneau d'Identité Communale de Béthonvilliers

HISTOIRE DE NOM

La carte de Cassini

Lancée en 1747, la carte de Cassini va résulter du travail opiniâtre de César-François Cassini qui coordonne des métiers différents. De 1750 à 1790, de nombreuses équipes d'ingénieurs se succèdent pour mesurer et relever les tracés de la configuration de la France d'alors. Leurs esquisses sont reportées sur 180 feuilles rectangulaires, et chaque feuille, nommée et dessinée, est vérifiée à nouveau sur le terrain. Les feuilles sont ensuite colorées et gravées. Les relevés se font de 1750 à 1790, avec une publication des cartes à la suite, mais les dernières ne seront éditées qu'à la chute de l'Empire en 1815. C'est la première carte civile qui couvre la totalité du Royaume de France, à la différence des cartes militaires qui ne concernaient que les zones stratégiques. La carte de Cassini est une réussite car elle soutient la comparaison avec la « Carte de France actuelle » qui a été réalisée entre le début du XXème siècle et les années 1990.

Bouthonvilliers

A l'époque de Cassini, Béthonvilliers se nommait Bouthonvilliers. Le village et tout son paysage sont situés sur la feuille N°27 qui a été publiée autour de 1757 : adresse sur Internet <http://releves.hd.free.fr/cassini>.

On retrouve notre paysage vu d'en haut, le relief est esquissé, le tracé des routes et des rivières, les bois, sont dessinés. On y discerne aussi le nom des maisons situées en campagne, dont plusieurs se retrouvent sur le Panneau d'Identité Communale installé face à l'église. Dans la notice qui accompagne la carte, on peut lire les résultats de 34 recensements qui ont eu lieu dans la commune depuis 1793 ; et c'est cette année-là (l'an II de la République), que Bouthonvilliers s'est transformé en Béthonvilliers.

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Agenda des séances 2011

En un an, de décembre 2010 à décembre 2011, votre Conseil municipal a tenu six séances auxquelles les conseillers ont été assidus. Les deux premières séances ont eu lieu avec une neige épaisse sur les routes.

La réunion du 16 décembre 2010 a permis de fixer certains tarifs : toutes les subventions en faveur d'associations qui oeuvrent localement sont reconduites pour 2011, notamment 185 € pour un enfant qui partait en classe de neige. Reconduction du contrat SEGILOG pour la maintenance informatique, fixation du loyer pour le logement du 3 rue de la Mairie, reconduction des tarifs de location pour la Salle des fêtes (110 € pour 1 jour et 160 € pour 2 jours) et la classe (50 €). Pas de changement non plus dans les tarifs des concessions au cimetière : une place pour 50 ans à 150 € (2 places pour 250 €, et 100 € par place supplémentaire). Il est également prévu de solliciter le Fonds Départemental d'Aides aux Communes (FDAIC) pour les travaux des chemins décidés : chemin des Forges (12 261 €), chemin de la Renardière (enduit pour 1623 €) et rue du Lavoir (3 136 €).

Enfin, en vue de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Conseil retient le Bureau d'études FORTEAU qui doit accompagner la commission chargée du PLU dans son travail.

La séance du 10 janvier 2011 est plus courte mais elle permet de nommer Mme Nicole GUET comme agent recenseur pour effectuer le recensement de la population qui doit avoir lieu du 20 janvier au 19 février. Le Conseil a également décidé de solliciter une subvention sur le fonds de péréquation au titre du Syndicat Intercommunal des Eaux.

11 avril 2011 : le Conseil se penche sur les comptes. Les mêmes taux d'imposition qu'en 2010 (et 2009) sont reconduits et l'entreprise Lefèvre est retenue comme mieux disante pour les travaux sur les chemins (11 531 €). **L'étude du budget administratif 2010** (dont le budget primitif total était de 160 241 €) fait ressortir une économie de la section de fonctionnement de 45 878 € (résultats 2009 et 2010 cumulés) et un déficit de la section investissement de 14 714 €. **Ces résultats sont affectés au budget primitif 2011 équilibré entre recettes et dépenses pour un montant total de 193 325 €.** Ce total est réparti pour les dépenses, entre 127 755 € pour le fonctionnement, et 65 570 € pour les investissements.

Au 30 mai 2011, le Conseil examine le projet de fusion de 4 syndicats, à l'exemple des concentrations qui ont lieu sur le terrain actuellement. Ces quatre syndicats sont à vocation agricole pour l'assainissement et l'entretien des vallées. Accord du Conseil à l'unanimité pour la fusion entre les syndicats mixtes intercommunaux de la Vallée du Loir, du Pays d'Authon du Perche-Brou, d'Assainissement de la région de Sandarville, et le Syndicat mixte du secteur rural de Brou.

Ce 30 mai 2011, l'autorisation est donnée au Maire de passer une convention avec le Comité de Bassin d'Emploi pour un contrat CUI-CAE de 6 mois au nom de Mr de Meersman. Une information est donnée sur les possibilités de bénéficier de l'épicerie solidaire ambulante après inscription auprès du Secours catholique d'Authon du Perche.

14 octobre 2011, c'est la rentrée du Conseil et l'ordre du jour est chargé. Le Conseil délibère et donne son approbation sur un certain nombre de points : les projets de statuts et de périmètre du futur syndicat unique de Bassin du Loir (en Eure et Loir) ; à la suite, Sébastien Vivien est nommé délégué titulaire (avec Arnault Pouiller comme suppléant). Deuxième approbation pour une modification des statuts de la Communauté de Communes qui permette d'y intégrer une parcelle de la zone d'activité de Fresneau à Authon du Perche, à destination artisanale ou industrielle. Accords également sur le projet de modification des statuts du syndicat départemental d'électricité, sur le renouvellement du contrat d'assurance statutaire, sur des travaux à réaliser dans le logement.

En matière de finances, le Conseil sollicite la subvention sur le fonds de péréquation pour les travaux réalisés en section d'investissement au cours de 2011. Enfin, il fixe le taux des indemnités versées aux trésoriers.

Le dernier Conseil de 2011 se tient le 9 décembre, juste avant la fête de Noël organisée par le Comité des Fêtes. Accord est donné pour l'embauche en CUI-CAE de 6 mois de Jean-Pierre Béber comme employé communal. Le Conseil délibère et approuve des dispositions tarifaires : le PLU ayant pris du retard, l'accord sur le prix du bureau d'études est renouvelé pour 19 750 € HT, avec une subvention de 7 500 € à la clé. Le loyer du logement est augmenté selon les normes en vigueur à 423 €, et une subvention de 185 € est attribuée à chacun des quatre enfants de la commune partant en classe de neige.

Enfin, à la suite de la visite technique de la Salle des Fêtes, il devient impératif de réaliser une rampe d'accès en pente douce pour les handicapés, dans le respect de la loi de 2005.

A cet effet, le Conseil autorise le Maire à acheter la bande de terrain nécessaire pour réaliser cet aménagement.

LES DELEGUES DE LA COMMUNE VOUS INFORMENT

Claude Epinette, délégué de Béthonvilliers à la Communauté de Communes du Perche (CDC), rappelle l'année écoulée. **Le budget a été voté en avril 2011** selon les orientations suivantes : réhabilitation du gymnase d'Authon du Perche, travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable, budgets enfance-jeunesse et charges du personnel en diminution. **Dans la zone d'activité de l'Aunay**, deux blocs de parcelles sont destinés à des utilisations différentes ; six hectares pour accueillir de l'activité industrielle et commerciale. **En juin**, la CDC a donné son feu vert pour une étude qui permette d'établir un **programme précis en matière d'interconnexion des réseaux d'eau potable** : 19 communes sont concernées. Toujours en juin, la CDC a décidé à l'unanimité –après débats– de donner le **feu vert au lancement d'un concours d'architectes** pour la construction d'une maison multifonctions à Margon avec les locaux administratifs de la CDC. **En novembre 2011, les représentants de la Saur ont fait état des premiers résultats de leur étude sur l'assainissement non collectif**. Résultats des courses : 2475 installations à visiter, 1785 visites effectives, 419 installations jugées acceptables, et 51 en bon fonctionnement. *« Si 1255 installations ont été jugées non acceptables, cela signifie que 72% des installations en milieu rural présentent des risques, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont dangereuses et qu'il faille les changer »* commente le représentant de la Saur. De fait, seules 25 installations ont été purement refusées.

Corinne Thirouard, déléguée au Syndicat mixte à la carte du canton d'Authon du Perche, informe sur la participation des familles aux transports scolaires qui est fixée à 19€ par trimestre et à 57€ l'année, tout trimestre commencé étant considéré comme dû. Elle rappelle que le transport scolaire est un service rendu et non un droit. Tout élève utilisant les transports scolaires doit respecter les règles de sécurité et de civisme.

Sébastien Vivien, délégué au pays du Perche d'Eure et Loir (SIAP), fait état de l'activité de la structure. **Vote du budget en février 2011** avec un budget consacré aux actions (plus élevé que celui du fonctionnement) comprenant une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) qui vise à moderniser les activités commerciales, artisanales et de services sur tout le territoire du Perche d'Eure et Loir. En sus, le dispositif Perche Ambition, porté par la CDC du Perche, a été mis en place pour venir en aide aux entreprises qui ne s'inscrivent dans aucun projet d'aide existant. Bailleurs de fonds pour le Pays Perche d'Eure et Loir : Europe, Etat, Conseil Régional du Centre, Conseil général d'Eure et Loir et habitants du département à hauteur de 1,68 € par tête.

Mai 2011, 4 projets du Perche (présentés par le SIAP) sont retenus dans le cadre des Pôles d'excellence rurale lancés par l'Etat. Fait partie de ces projets la Maison des services de Nogent le Rotrou dédiée à la formation et à l'emploi. Les 4 opérations devront être réalisées avant 2015 et se partageront 1,5 millions €. **En juin 2011, lancement officiel de la troisième ORAC**. Jean-Pierre Jallot, président du SIAP déclare que *« sur 1167 entreprises artisanales et commerciales du Pays, le potentiel est estimé à 138 dossiers sur les 4 ans de l'opération »*. Enfin, il a été décidé de reprendre le travail de l'Agenda 21 en inscrivant le développement du Perche dans des orientations de développement durable.

Florence Terray et Anne-Marie Charles ont représenté la Commune au Comité syndical du Parc du Perche. L'année 2010 s'était terminée sur la mise en place de la **Commission Vie locale et participation des habitants** destinée à resserrer les liens entre le Parc et ses habitants. Cette commission organise rencontres et forums pour recueillir des suggestions d'actions. N'hésitez pas à vous manifester si vous avez des propositions. **En mai 2011, le Parc a organisé pour les élus des communes deux jours de formation** sur les règlements d'urbanisme et l'intégration paysagère des constructions. Lors d'un premier module, qui a eu lieu en février, le Parc avait accueilli 23 élus et 25 secrétaires de mairie. **Lors de la séance du 9 juillet**, Dominique Guilleux, Dr du Comité départemental du Tourisme en Eure et Loir, a présenté les **résultats de l'opération Perche perché** qui s'est déroulé au printemps à Bercy Village à Paris : gros succès de l'opération qui indique que le Perche attire les Parisiens par sa nature, mais l'enquête clients réalisée sur le site et sur Internet montre que 63% des interviewés ignorent encore ce qu'est le Perche. Du travail en perspective ! **En septembre**, présentation devant un auditoire concerné des résultats d'une enquête qui faisait l'état des lieux de la restauration collective sur le territoire. **L'objectif pour le Parc en est d'inciter au développement des circuits courts pour alimenter la restauration collective**. Dossier à suivre. Enfin, il faut noter **l'action spécifique du Parc qui devient un véritable acteur culturel du territoire** en lançant son premier appel à projets. Cette action veut contribuer au développement touristique du Perche. Pour cette 1^{ère} année le thème est « Espaces naturels et lieux singuliers ». Les dossiers étaient attendus pour le 15 décembre au Parc pour être réalisés entre avril 2012 et avril 2013.

LE SAVEZ-VOUS ? LE SAVEZ-VOUS ?

PERCH'SEZAM POUR LES 11-25 ANS

C'est un "pass" jeunes qui permet d'obtenir des réductions sur la plupart des activités culturelles et sportives percheronnes au moyen d'une carte personnalisée.

En vente 6 €, Perch'sezam est valable du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012.

Il est réservé aux jeunes Percherons qui ont entre 11 et 25 ans (qui habitent, travaillent ou étudient dans le Perche...) et qui souhaitent découvrir les nombreuses activités de loisirs du Perche. La carte permet d'obtenir 14 "sezam" (c'est-à-dire 65 € de réductions).

Perch'sezam permet de découvrir les activités de loisirs du Perche : cinéma, loisirs en tous genres (bowling, accrobranche, espaces aquarécréatifs, astronomie...), les sites culturels du Perche (musées, jardins...), les manifestations ponctuelles (concerts, expositions...), les services culturels (bibliothèques, ludothèques...) et les activités sportives (réductions sur les licences sportives...).

Perch'sezam a été mis en place par les Pays Perche de l'Orne et de l'Eure-et-Loir.

Pour en savoir plus : <http://www.vivre-dans-le-perche.fr/perchsezam/>



BETHONVILLIERS sur INTERNET

Vous pouvez retrouver des informations sur la commune de BETHONVILLIERS ainsi que sur les activités qui la concernent sur les sites Internet suivants :

- Communauté de communes du Perche : <http://www.cc-perche.fr/>. Ce site vous donnera des informations sur l'ensemble de la Communauté de Communes.
- Comité des fêtes de Béthonvilliers : <http://www.cf-bethon.com/>

Dates à retenir

Amiante

Une collecte des déchets d'amiante se fera le jeudi 23 février 2012 sur la plateforme de compostage du SICTOM de Brou-Bonneval-Illiers (route de Saumeray – 28160 DANGEAU). Elle sera assurée par la Société Process amiante de 8h00 à 18h30. Le prix de reprise de ces déchets est de 0,55€ TTC/kg à la charge des particuliers et des professionnels détenteurs de ce matériau.

Elections

2012, année électorale :

- Elections présidentielles, les 22 avril et 06 mai 2012
- Elections législatives, les 10 et 17 juin 2012

AU VILLAGE

COMMÉMORATIONS, RENCONTRES ET PRIX



08 mai 2011



11 novembre 2011



Noël 2011



4^{ème} prix départemental des communes fleuries

LES NOUVEAUX VENUS A BÉTHONVILLIERS

Béthonvilliers compte de nombreux habitants fidèles au village dans le temps, et souvent, dans les maisons, les enfants succèdent aux parents. Mais certaines familles préfèrent vivre à la campagne, près d'Authon et de Nogent, lieux de leur travail. Et les Parisiens, à la recherche de résidences secondaires, sont heureux de s'installer dans le Perche. Nous sommes parties à la recherche des nouveaux habitants de Béthonvilliers ; partout, nous avons reçu un accueil très chaleureux.

Voici les interviews de ceux que nous avons rencontrés et nous souhaitons la bienvenue à ceux que nous n'avons pu voir.

Alcidio et Conception LEAL, chemin de la Renardière, ont la cinquantaine et ils habitent à Bourg-la-Reine où ils sont employés dans un immeuble. Ils ont deux enfants - une fille qui travaille chez Chantelle, un fils au Crédit Mutuel - et ils sont déjà grands-parents. Ils cherchaient une résidence secondaire dans le Perche, avant de s'y installer définitivement, et ils en ont trouvé une à Béthonvilliers par relation. Ils ont déjà bien rénové leur maison, mais ils ont encore beaucoup de travaux à faire. Leur philosophie ? *"Quand on arrive dans un village, il ne faut surtout pas s'enfermer"*. Ils ont participé aux banquets de la commune pour faire connaissance, et ils se sont fait des amis. *"Maintenant, nous sommes une bonne bande, et nous sommes très très contents"*. Ont-ils des souhaits ? Ils savent que c'est impossible, mais une petite épicerie, ce serait super. *"Et puis un bal pour notre génération !"*

Antony et Sandra AUGUSTINE, place Saint-Martin, ont trois enfants, Océane, Florian et Théo. Ils habitaient auparavant à Authon-du-Perche et ils ont déménagé pour pouvoir acheter leur maison, qu'Antony a entièrement rénovée. Les trois enfants vont à l'école à Authon et Sandra travaille à la maison de retraite. Antony est employé chez Dorier Plast à Luigny. *"Nous sommes très heureux à la campagne pour l'éducation des enfants, et puis nous avons des poules et des lapins"*. Le couple connaissait Béthonvilliers par la brocante et Sandra aimerait bien faire partie du Comité des Fêtes.



La famille AUGUSTINE à la Mer de Sable

Arnaud CHARTRAIN et Marion BIAT sont locataires d'une maison aux Forges et viennent d'avoir une fille. Arnaud est le fils de l'ancien fontainier et il est technicien de l'environnement à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ; il partage son temps entre le bureau et le terrain. Marion suit une formation de secrétaire de mairie. Ils sont tous deux natifs du secteur et ils ont choisi Béthonvilliers *"pour la beauté du paysage"*.



Arnaud CHARTRAIN et Marion BIAT

Ils étaient auparavant basés à Barcelonnette et le Perche offre ses pentes à Arnaud pour pratiquer le vélo et la course à pied. Leurs idées ? En spécialiste de l'environnement, Arnaud n'hésite pas : *"Continuer à préserver le cachet du village avec la bonne gestion du milieu naturel."*

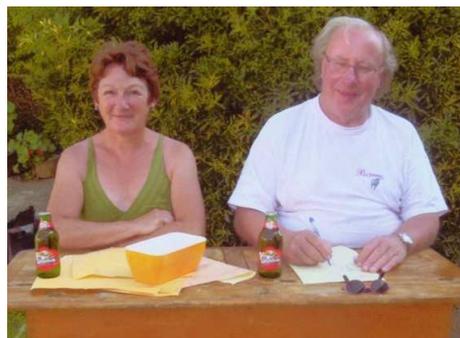
Alex Le NOUËNE est un Breton retraité de 61 ans qui habite à la Guinetterie. Il était cadre dans la banque à la BPCE. Habitant Provins, il venait régulièrement au Plessis-Dorin ou dans la région de Mondoubleau, et son grand désir, quand il s'est mis à chercher une maison, était d'en trouver une en bordure de forêt. Mais il s'absente souvent pour voir ses trois enfants ou voyager. Ses enfants suivent des parcours différents : Cédric est comptable dans une mutuelle, Apolline suit un mastère en ressources humaines et Diane, qui a un BTS d'hôtellerie-restauration, est engagée dans la Marine. Alex revient tout juste de Rome où il a passé 10 jours.

Francis GOUIN, rue du Lavoir, a 56 ans et deux enfants. Il a créé son entreprise de plomberie-chauffage-électricité à Nogent-le-Rotrou il y a 35 ans. Il s'est installé à Béthonvilliers parce qu'il était "amoureux de ce beau petit village et parce que c'est un peu un retour aux racines". Son père, qui était cordonnier à Authon-du-Perche, est allé à l'école à Béthonvilliers. Pour lui, "le paysage est magnifique, le village est convivial, la commune fait le max et le maire est sympa". Il a restauré intégralement sa maison, et maintenant il va prendre le temps d'aller rencontrer les gens. Un magnifique siège de coiffeur trône dans son salon : "Il appartenait à Gaston Bouchard, coiffeur rue Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou. Mon père, mon frère, s'y sont assis, et j'y ai mis mes fesses à l'âge de 6 ans. Quand la boutique a fermé, j'ai supplié qu'on me le vende". Il a un souhait très vif : retrouver une photo de classe de Béthonvilliers du temps où son père y faisait ses études : Henri Gouin, né en 1917. Avis aux collectionneurs !



Le Fauteuil du coiffeur Gaston BOUCHARD

Arnaud INCHASSENDAGUE et **Nicole GUET**, rue du Tilleul, sont tous deux à la retraite et ils souhaitent vivement acheter une maison au nord de Linas (91), là où ils vivaient. Un matin de février 2008, ils voient l'annonce de mise en vente de leur future maison et ils signent le compromis le soir même : un coup de foudre ! Ils se sont tout de suite intégrés dans le village et Arnaud est devenu vice-président du Comité des Fêtes. Il a également créé une auto-entreprise de conseil en gestion et en dépannage informatique.



Arnaud INCHASSENDAGUE et Nicole GUET

Passionné d'ULM, il peut en faire à partir d'un aérodrome situé à Unverre. Quant à Nicole, vous la connaissez tous puisque c'est elle qui a été "agent recenseur" début 2011. Elle est passionnée de peinture et de jardinage. Arnaud et Nicole sont de grands voyageurs : ils partent prochainement pour deux mois et demi au Maroc dans leur camping car.

BÉTHONVILLIERS COMPTE SES HABITANTS

Le dernier recensement effectué par Madame Nicole GUET a dénombré 153 Béthonvillois.

Au fil des années, la population a évolué comme suit :

Année	Nombre								
1793	343	1846	476	1881	435	1921	285	1968	180
1800	237	1851	492	1886	379	1926	276	1975	163
1806	224	1856	454	1891	381	1931	281	1982	147
1821	419	1861	435	1896	367	1936	301	1990	145
1931	373	1866	417	1901	372	1946	277	1999	133
1936	430	1872	448	1906	348	1954	269	2008	138
1941	466	1876	453	1911	335	1962	229	2011	153

LA VIE DES ASSOCIATIONS DE BETHONVILLIERS

N° 5 NOVEMBRE 2011

COMITE DES FETES

PRESIDENT : **Jérôme NOUVELLE**

3 rue des Tilleuls

28330 – BETHONVILLIERS

Cette première année passée à la présidence du comité des fêtes de Béthonvilliers fut un vrai challenge. Mais aujourd'hui je peux dire que le pari est gagné. Grâce au conseil d'administration mis en place l'an passé, nous avons su gérer la succession en prenant les bonnes décisions. La cohésion au sein de notre comité a été un atout majeur, toutes nos manifestations ont été complètes et notre 10ème brocante, un succès historique. Ceci aussi grâce à la naissance de notre site internet, www.cf-bethon.com, qui nous a permis de nous faire connaître.

Une nouvelle année se profile, et nous avons encore des nouvelles idées d'innovations. Pour cela je vous propose de nous rejoindre à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le 13 avril à 19h.



Préparation du 13 juillet

ASSOCIATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

PRESIDENTE : **Florence Terray**

La Buissonnière

28330 – BETHONVILLIERS

En 2011, l'Assemblée générale s'est tenue le 6 mai dans la salle des fêtes et a connu un gros succès grâce à Philippe Boudet qui a fait une conférence sur les « Abbayes et prieurés du Perche » accompagnée d'un diaporama.

Auparavant, le rapport moral et le rapport financier ont été présentés. Michel Legrand, trésorier, a précisé les comptes de l'Association pour 2010 avec un solde positif de 5099 €. Nous avons ainsi pu financer les travaux à réaliser sur les boiseries. Grâce à Roger Copleutre, qui a offert son bois de chêne, et à Patrick Dagoneau, menuisier à Condé sur Huisne, les boiseries les plus abîmées ont pu être refaites pour notre concert d'Automne. En 2012, nous avons pour projet de restaurer le mur du fond.



Philippe BOUDET à l'AG du 06 mai

Notre concert annuel a eu lieu le 16 octobre en l'Eglise Saint-Martin.

La Chorale du Val d'Huisne, créée à l'origine par un groupe d'agriculteurs en 1984, nous a offert un répertoire varié alliant pièces classiques chantées par les élèves solistes, negro spirituels, et mélodies contemporaines de tous les pays. Ce chœur mixte, d'une quarantaine de choristes, est dirigé depuis peu par Laure Bourdin, fille de Dominique Bourdin (qui a fondé et dirige trois chœurs au répertoire inspiré par la Renaissance).

Ce programme, émanant de tous les horizons, était porteur d'optimisme, et cela s'est ressenti au verre de l'amitié qui a réuni choristes et public dans la bonne humeur.



Chorale du Val d'Huisne

Notre AG 2012 aura lieu le 30 mars avec un film sur les Percherons partis au Québec.

CLUB DE L'AMITIE

PRESIDENTE : **Annette Epinette**

Le Moulin de la Cour

28330 – BETHONVILLIERS

MANIFESTATIONS :

Au cours de l'année 2011, les manifestations se sont succédées au même rythme que les années précédentes et toujours avec autant de succès.

De nouvelles adhésions au club ont permis de porter le nombre de membres à 55 personnes.

En dehors de nos réunions chaque 2^{ème} jeudi du mois, nous avons organisé :

La choucroute du 30 janvier avec 71 personnes autour d'un repas préparé, comme l'année précédente par Daniel BESSE de la Bazoche Gouët.

Le 12 mai, des clubs voisins sont venus nous rejoindre pour participer à notre traditionnelle journée randonnée. 55 participants ont pu profiter d'un temps clément pour apprécier notre campagne.

Le 18 mai, le club a participé à la réunion inter clubs qui regroupe les clubs des cantons d'Authon du Perche et de Brou, soit environ 400 personnes. Après une matinée randonnée organisée par l'Amicale de La Bazoche Gouët, les participants se sont regroupés à la salle des fêtes de Nogent le Rotrou autour d'un repas animé par chaque club. La soirée s'est terminée sur des airs d'accordéon.



La chorale du club à la journée inter-club

Le loto du 07 septembre, a été moins performant que l'année précédente mais nous nous sommes bien rattrapés au loto de Noël organisé le 14 décembre. Pour la 2^{ème} année consécutive, cette manifestation semble appréciée par les adeptes du jeu. Les produits festifs proposés comme lots sont très convoités.

La sortie du club a eu lieu le jeudi 13 octobre. Cette année, le club est resté dans le Perche. Près de 70 participants sont partis vers La Loupe pour un voyage organisé par Nogent-Voyages. Après un petit périple autour de cette ville pour découvrir les châteaux et églises du secteur, le repas s'est déroulé au « cochon grillé » de Meaucé. L'après-midi, un orchestre musette permettait, pour ceux qui le désiraient, de se retrouver sur le parquet de l'établissement. Le temps étant de la partie, et le cadre s'y prêtant, il était également possible de se promener autour de la ferme et d'y découvrir son activité.

Le club de l'Amitié de Béthonvilliers vous convie tous, habitants de la commune, à venir le rejoindre et participer ainsi à l'élan qu'il essaie d'insuffler.

INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFOS SERVICE

COMMERCES DE PROXIMITE A BETHONVILLIERS

Le savez-vous ?

Des commerces assurent encore un service de proximité au cœur du village. Il s'agit :

- du boucher charcutier le jeudi matin à 9h00,
- du poissonnier le jeudi après-midi à 15h00.

La Poste

Tél : 02 37 49 18 90

Les conditions d'ouverture du bureau de La Poste d'AUTHON du PERCHE sont modifiées :

- Du lundi au vendredi : de 14h30 à 17h00,
- Le samedi de 10h00 à 12h00

MAIRIE :

1 rue de la Mairie, Tél : 02 37 49 00 01

Fax n°02 37 49 50 31

Secrétaire de mairie : Nelly LECOURT

Jours et heures de permanence :

Lundi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Salle des fêtes :

Location 110 euros la journée, 160 € les deux jours.

Concessions au cimetière (50 ans) :

1 place : 150, 2 places 250, 100 par place supplémentaire.

SYNDICAT DES EAUX :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01

FAX n°02 37 49 50 31

Secrétaire: Nelly LECOURT

Jour et heures de permanence :

Mardi de 9h00 à 11h00

Président : Claude EPINETTE

Nom du fontainier : Michel DENIS

N°de téléphone : 06 20 22 48 60